



Département des politiques d'action sociale

Pôle enfance jeunesse parentalité

19/09/2025

## **Concours national InnovJeunes 2019 à 2024**

### **Bilan et perspectives des six premières éditions**

Depuis 2013, la branche Famille accompagne les projets portés par les jeunes à travers l'axe 3 du fonds « Publics et territoires » qui permet de soutenir financièrement les initiatives de jeunes *via* l'octroi d'aides aux projets.

La possibilité de soutenir financièrement les projets portés par des adolescents *via* le fonds « Publics et territoires » et son axe 3 « Engagement et participation des enfants et des jeunes » est un levier central de l'action des Caf en direction de la jeunesse, complémentaire à la Ps jeunes et aux « Promeneurs du Net. » Cet engagement traduit la volonté de la branche Famille de reconnaître, soutenir et rendre visibles les initiatives portées directement par des jeunes de 12 à 17 ans, accompagnés par des structures locales, associations ou collectivités.

L'objectif du concours « InnovJeunes » est de renforcer la visibilité de ces projets et de mettre en valeur les initiatives et l'engagement des jeunes à l'échelle nationale. Depuis la première édition de ce concours en 2019, InnovJeunes a été reconduit chaque année et a permis de valoriser des projets portés par des jeunes d'âge et de territoires très diversifiés.

La présente note dresse le bilan des six premières éditions d'InnovJeunes et dégage des perspectives de travail pour les éditions futures.

#### **I. DÉROULÉ DU CONOURS**

Un jury, présidé par la présidente du conseil d'administration de la Cnaf et composé de partenaires associatifs et institutionnels se réunit chaque année afin de choisir les projets lauréats, à partir des critères suivants :

- Le niveau d'implication des jeunes dans le projet ;
- La dimension innovante du projet ;
- La qualité du projet et les résultats obtenus ;
- L'impact du projet sur le territoire.

Chaque année, plusieurs projets sont choisis par le jury pour être lauréats des rubriques suivantes :

- Citoyenneté et vie locale <sup>1</sup> ;
- Développement durable ;
- Culture, loisirs et sports ;
- Vacances et mobilités / Solidarités et inclusion.<sup>2</sup>
- Prix spécial du Jury ;<sup>3</sup>
- Prix « jeunes pousses » (pour les projets portés par de très jeunes adolescents).
- Prix du jury junior <sup>4</sup>

La cérémonie de remise des prix s'organise à la suite des sélections des projets lauréats par le jury national et le jury junior. Tous les jeunes lauréats des projets ainsi que leurs accompagnateurs sont invités à participer à la demi-journée de l'événement. Lorsque certains groupes de jeunes ne peuvent pas être présents sur place, un aménagement en visio est mis en place pour permettre leur participation à la cérémonie.

Les lauréats du concours reçoivent un trophée d'une valeur symbolique (un trophée par catégorie) ainsi que des chèques cadeaux (un carnet de chèques cadeaux par jeune), d'un montant qui varie entre 80 et 100€ par lauréat en fonction des éditions InnovJeunes. La variabilité du montant dépend du budget alloué pour l'organisation du concours ainsi que des autres facteurs (nombre de jeunes lauréats, frais annexes pouvant être liés au lieu, à l'animation de la cérémonie, aux accueils café / goûter, et autres).

Les projets récompensés sont par ailleurs mis à l'honneur *via* les plateformes et supports de communication de la Cnaf (Caf.fr et réseaux sociaux).

## II. UN TAUX DE PARTICIPATION DES CAF PERFECTIBLE

### ➤ ***Stabilité du nombre de Caf participantes sur l'ensemble des éditions du concours***

Chaque édition du concours InnovJeunes s'ouvre par un appel à candidature diffusé par une IT à l'automne qui rappelle les règles de candidature du concours et les délais de soumission des projets.

Les Caf soumettent le ou les projets qu'elles souhaitent valoriser sur leur territoire. Une présélection interne à la Cnaf est réalisée pour désigner les projets finalistes qui seront soumis aux jurys.

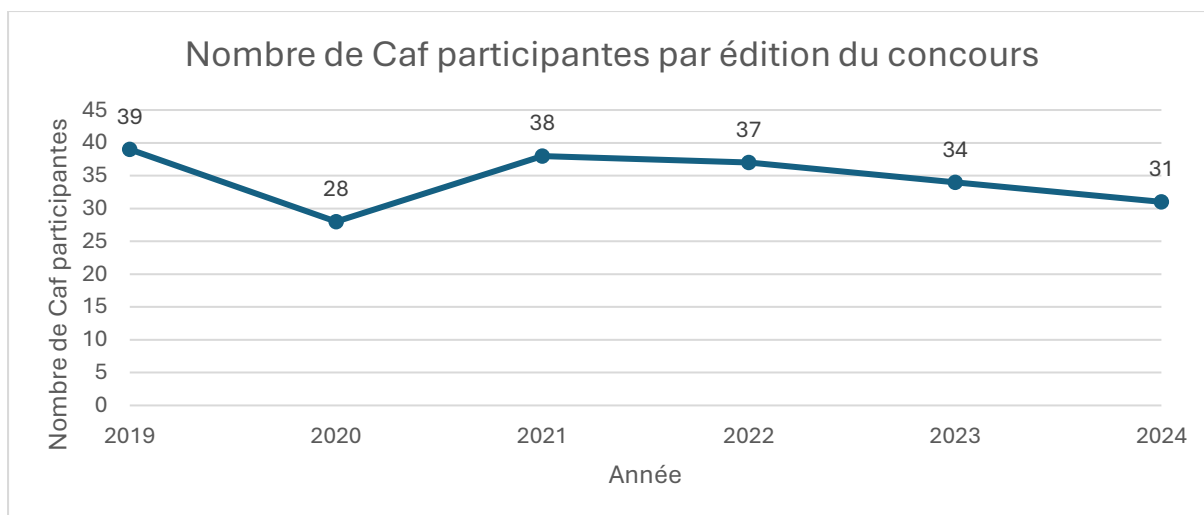
---

<sup>1</sup> Renommé « Animation locale » pour l'édition 2024.

<sup>2</sup> La catégorie « Solidarités et inclusion » est venue remplacer « Vacances et mobilité » en 2024.

<sup>3</sup> Ce prix n'est pas attribué à chaque édition du concours, mais constitue une possibilité pour le jury national de valoriser un projet supplémentaire lorsque plusieurs projets de grande qualité sont en compétition pour la même catégorie de prix.

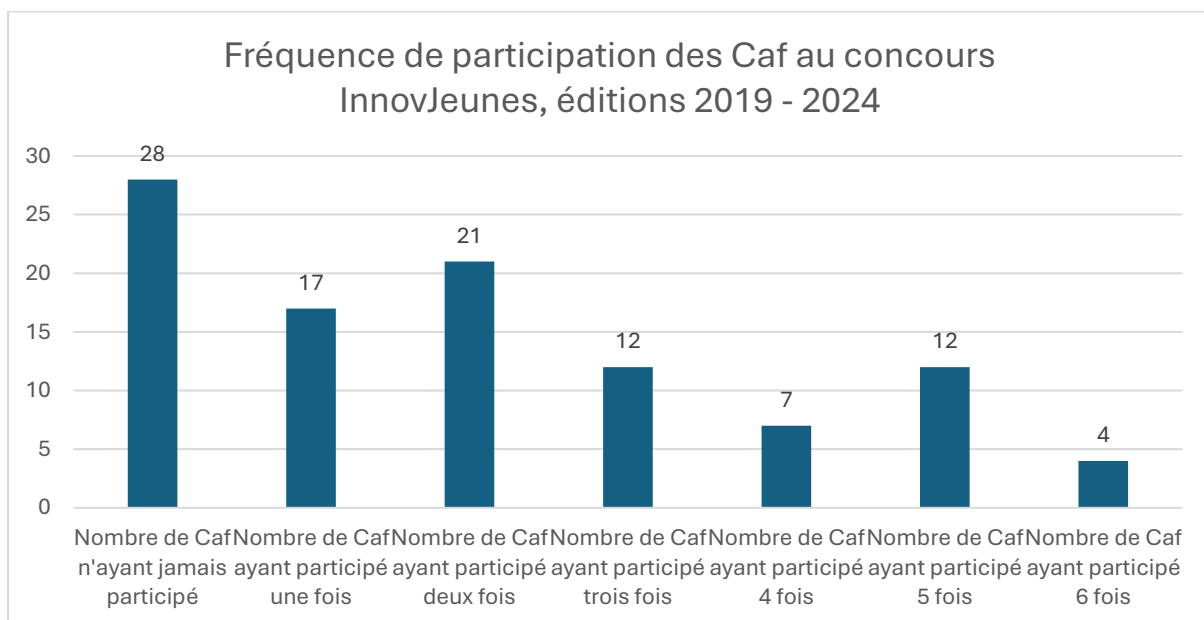
<sup>4</sup> Le jury junior est composé de jeunes qui sélectionne un projet lauréat. Ce jury junior a été mis en place à partir de l'édition 2020 du concours et est reconduit depuis.



Le taux de participation des Caf reste relativement stable entre les éditions du concours : en moyenne, 34,5 Caf participent à une édition InnovJeunes.

Le taux de participation le plus élevé a été observé lors de la première édition du concours en 2019, avec 39 participations. L'année 2020 a quant à elle été la moins attractive avec 28 Caf participantes. Cette baisse en 2020 peut s'expliquer par le contexte pandémique et les vagues de confinement. La participation des Caf enregistre cependant une baisse légère mais continue depuis 2022, ce qui pourrait traduire une diminution de l'intérêt des Caf pour le concours tel qu'organisé aujourd'hui.

➤ **Une fréquence de participation variable en fonction des Caf**



La fréquence de participation des Caf est plus variable que le taux de participation. Les Caf ont en moyenne participé deux fois au concours InnovJeunes sur l'ensemble des éditions (2019-2025).

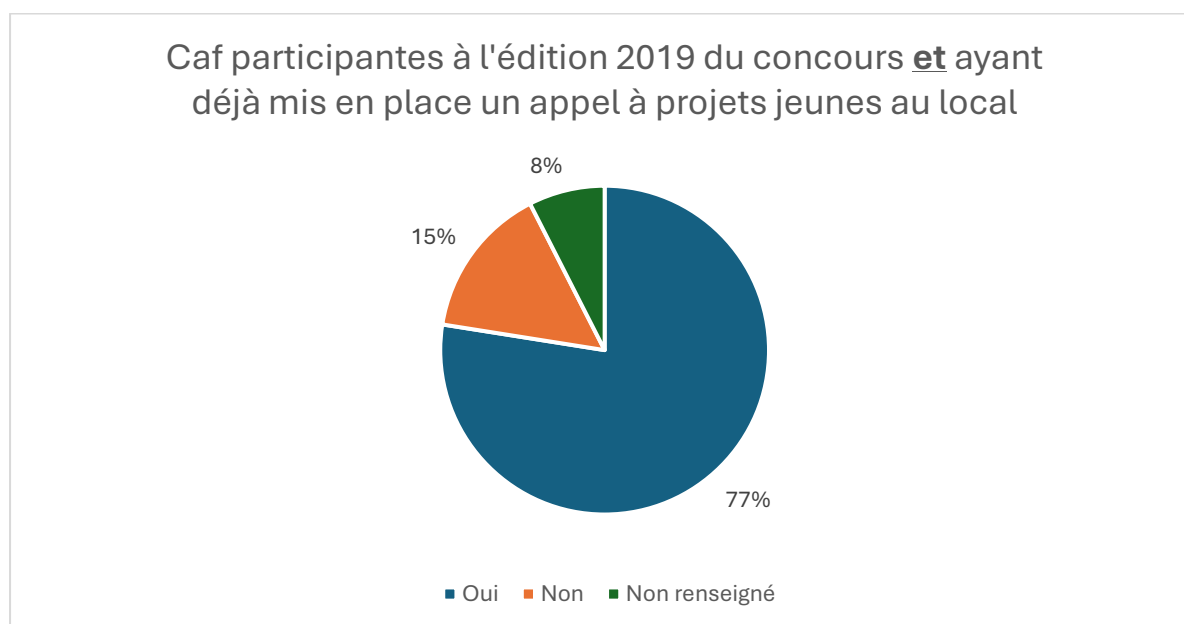
28 Caf n'ont participé à aucune des six éditions du concours ; au contraire, certaines Caf présentent des projets de façon régulière (31 Caf ayant participé entre 3 et 5 fois au concours) voire systématique (4 Caf ayant participé à l'ensemble des éditions d'InnovJeunes).

### ➤ **Les déterminants de la participation des Caf au concours national**

#### Initiatives locales de soutien aux projets jeunesse et participation au concours national : croisement de données quantitatives (2019)

Les données présentées ci-dessous sont issues d'un croisement de données entre les Caf ayant présenté des projets à l'édition 2019 du concours et les Caf ayant répondu au questionnaire Sphinx AAP « Appel à projets jeunes » lancé également en 2019 auprès du réseau et ayant recueilli 88 réponses.

Ce questionnaire n'ayant pas été renouvelé les années suivantes, seules les données du concours 2019 ont pu être mises en relation avec les résultats du Sphinx AAP.



Sur l'ensemble des résultats du Sphinx AAP, 68 Caf indiquaient avoir mis en place un appel à projets jeunesse sur leur territoire. Parmi ces 68 Caf, 31 d'entre elles ont également participé à la première édition du concours FPT, soit quasiment la moitié (45,6 %) des Caf avec un appel à projets déjà existant au local. Sur l'ensemble des Caf ayant participé à l'édition 2019 du concours, 77% d'entre elles disposaient donc d'un appel à projets jeunesse déjà mis en place sur leur territoire.

Dans les retours obtenus par le questionnaire Sphinx AAP, 39 Caf avaient indiqué avoir mis en place un jury de sélection des projets dans le cadre de leur appel à projets local. 18 de ces mêmes Caf ont également participé à la première édition du concours national : les Caf croisant les deux caractéristiques (appel à projet local avec jury de sélection et participation au concours national) composaient 45% du total des Caf candidates.

Enfin, en 2019, seulement 6 Caf répondantes au Sphinx AAP ont indiqué avoir mis en place ou vouloir mettre en place un concours ou une cérémonie de remise de prix au niveau local pour mettre à l'honneur les projets jeunesse de leur territoire.<sup>5</sup> Ces 6 Caf ont également toutes participé à la première édition du concours national FPT. Sur toutes les éditions du concours national, ces mêmes Caf enregistrent un taux de participation plus élevé que la moyenne (de 3 à 6 participations sur l'ensemble des éditions d'InnovJeunes).

Les retours du questionnaire AAP sur les appels à projets jeunesse locaux – et leur niveau de déploiement – suggèrent que l'existence d'événements valorisant les projets de jeunes pourrait encourager la participation des Caf au concours national. Pour mieux comprendre les déterminants de cette participation, il serait pertinent de reconduire régulièrement ce questionnaire.

### Retours d'expériences de Caf : intérêts et avantages de la participation au concours national

La construction de ce RETEX s'est accompagnée d'un mail envoyé à un panel de Caf en fonction de leur fréquence de participation.<sup>6</sup> Cette interrogation visait à recueillir les impressions des Caf sur le concours national ainsi que leurs suggestions sur des améliorations à conduire.

Sept retours ont été reçus <sup>7</sup>, comprenant les éléments de réponse suivants :

Le concours InnovJeunes constitue un bon moyen de valoriser l'engagement des jeunes, ainsi que de découvrir et mettre en lumière de nouveaux projets menés sur d'autres territoires. Pour les jeunes, il s'agit d'une occasion de visiter Paris, et éventuellement de prendre contact avec d'autres jeunes ayant mené des projets dans leur territoire. La Caf de Gironde indique ainsi ses éléments de réponse :

*« L'organisation de ce concours national reste une initiative originale, très valorisante pour des jeunes engagés souvent pour la première fois dans un projet. Elle conforte l'autonomie et l'engagement qui sont les piliers forts du travail sur la citoyenneté que nous défendons dans le réseau. »*

Les apports indiqués par les Caf sont à nuancer par des freins qui peuvent être financiers, administratifs ou communicationnels.

---

<sup>5</sup> Caf de la Corse du Sud, Caf de la Drôme, Caf du Gard, Caf de Maine et Loire, Caf de Saône et Loire, Caf de la Vienne.

<sup>6</sup> 19 Caf ont été contactées en ce sens : 7 Caf ayant participé entre 4 et 6 fois au concours national, 6 Caf ayant participé entre 1 et 3 fois, 6 Caf n'ayant jamais participé.

<sup>7</sup> Caf de l'Ariège, Caf du Doubs, Caf de la Gironde, Caf de la Manche, Caf du Tarn et Garonne, Caf de la Haute-Vienne, Caf des Vosges.

### ➤ ***Irritants et freins limitant la participation des Caf au concours***

Les Caf font remonter plusieurs irritants pouvant constituer des obstacles à leur participation au concours.

#### Sur le volet administratif :

- La participation au concours entraîne une charge administrative supplémentaire ressentie comme trop lourde par les partenaires par rapport à la plus-value apportée par le concours.
  - Le dossier de candidature, en particulier, est perçu par les partenaires comme particulièrement complexe, notamment lorsque les jeunes ont déjà complété un dossier pour un dispositif local de soutien et valorisation des projets de jeunes.
- Cette charge administrative renforcée est alourdie par le calendrier du concours : La diffusion de l'IT en août est tardive et complique l'anticipation auprès des partenaires.
- Les modalités de transmission des fichiers via le questionnaire Sphinx n'est pas toujours aisée et nécessite parfois des échanges supplémentaires avec la Cnaf ainsi que des envois WeTransfer.

#### Sur le volet communication :

- La communication du concours auprès des jeunes et des partenaires est aujourd'hui complexe et gagnerait à être simplifiée en favorisant les contacts directs entre la Cnaf et les partenaires pour l'organisation logistique du déplacement. La Caf en copie des échanges pourrait constituer un soutien logistique plus efficace.
- Les projets primés font l'objet d'une communication et d'une valorisation qui gagnerait à être renforcée / étayée. Les partenaires ont du mal à identifier la plus-value du concours par rapport à la charge administrative supplémentaire qui y est liée. Lorsque le projet des jeunes a déjà été partiellement financé, les jeunes sont plus difficilement motivables en raison de la petite valorisation ou gratification liée à leur participation au concours.<sup>8</sup>
- Les partenaires non retenus font l'objet d'une sortie « sèche » du dispositif avec une communication peu étayée à leur égard. Cet élément ne permet pas de favoriser leur implication dans le concours.

#### Sur le volet financier :

Les Caf et les partenaires rencontrent des difficultés à engager des fonds pour couvrir les coûts liés au concours (déplacement et éventuellement hébergement sur Paris pour les jeunes et leurs accompagnants, frais de bouche).

---

<sup>8</sup> Pour rappel, la valorisation des projets ne concerne que les projets ayant été présélectionnés, et la valorisation + la gratification ne concerne que les projets lauréats du concours. Les participants au concours qui ne sont pas retenus à la présélection ne font pas l'objet d'une mise en lumière particulière.

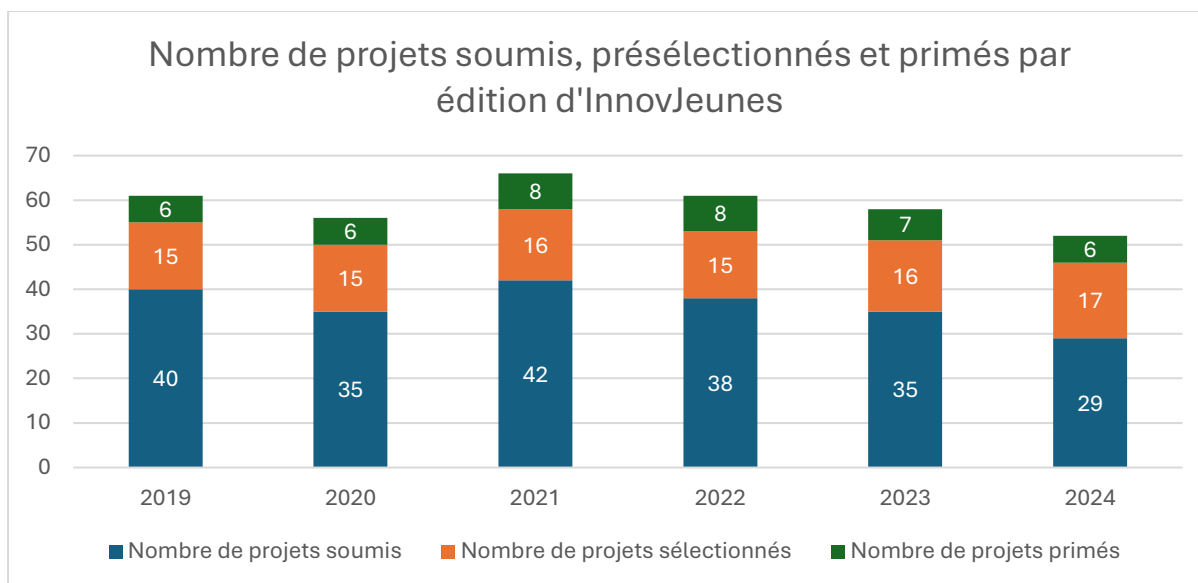
### **Focus sur les Caf n'ayant participé à aucune des éditions d'InnovJeunes**

Parmi les Caf contactées par mail, trois d'entre elles n'ayant jamais participé à aucune édition d'InnovJeunes ont transmis des retours. Plusieurs éléments sont mobilisés pour expliquer l'absence de participation :

- **Le contexte RH au niveau local** : deux des Caf répondantes ont indiqué avoir connu un turn-over important sur les postes de référent jeunesse. Si ces changements RH ont pu retarder l'investissement du concours InnovJeunes, ce dernier reste cependant identifié par ces Caf non participantes : la Caf du Tarn et Garonne a indiqué vouloir soumettre un projet lors de la prochaine édition du concours.
- **Les politiques locales en matière de soutien aux projets de jeunes** semblent constituer un autre facteur d'influence de la non-participation de certaines Caf :
  - La Caf du Vaucluse indique que les dispositifs de soutien au projet des jeunes n'avaient jusqu'alors pas été investis sur son territoire.
  - Au contraire, la Caf de la Manche indique qu'une bourse de soutien au projet de jeunes est co-portée depuis plus de 20 ans sur le territoire par le conseil départemental, l'Etat, la MSA et coordonnée par la Ligue de l'Enseignement. Les projets portés par des jeunes dans la Manche ne sont donc pas financés sur le FPT, mais via cette bourse locale, qui amène également à l'organisation d'événements. Le concours InnovJeunes est vu comme faisant doublon, et n'est donc pas investi par la Caf 50.
- **Les profils des jeunes porteurs de projets** : la Caf 82 précise : *« les projets de jeunes soutenus financièrement par la CAF au niveau du Département de Tarn et Garonne sont essentiellement portés par des jeunes âgés de plus de 17 ans, donc non éligibles à Innov Jeunes. »* Ce premier frein se couple à une seconde difficulté temporelle liée à la condition imposée par le concours que les projets soient achevés au 31 décembre. La Caf 82 organise deux jurys d'étude des projets portés par les jeunes, en mai et en octobre : les projets examinés par le jury d'octobre s'inscrivent dans un délai trop restreint pour être présentés au concours national.

### **III. CARACTÉRISTIQUES DES PROJETS CANDIDATS**

Sur l'ensemble des éditions du concours, 219 projets ont été soumis par les Caf, 94 d'entre eux ont été examinés par les jurys à la suite de la présélection interne réalisée par les services de la Cnaf, et 41 ont été primés.



La variation du nombre de projets primés peut être expliquée par la remise exceptionnelle d'un « prix spécial du jury » lorsque celui-ci souhaite valoriser un projet qui a été particulièrement remarqué, sans pénaliser d'autres projets de toute aussi grande qualité primés dans leurs catégories. En 2021, deux projets avaient reçu ce prix, portant à 8 le nombre de projets lauréats pour cette édition du concours.

### ➤ ***Une répartition équilibrée des projets selon le type de territoire***

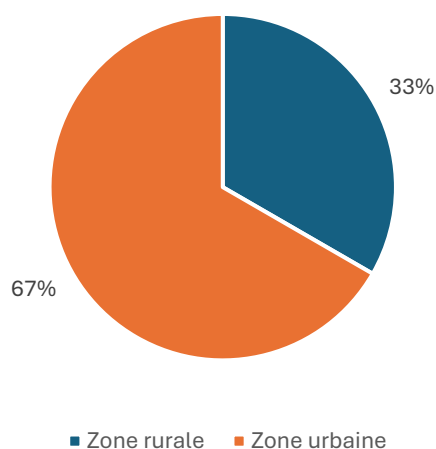
Parmi les projets de jeunes soumis par les Caf sur l'ensemble des éditions du concours InnovJeunes, un tiers d'entre eux ont été réalisés en milieu rural, contre 67% en milieu urbain.<sup>9</sup>

<sup>9</sup> La répartition entre rural et urbain a été réaée à partir de la grille communale de densité à 7 niveaux de l'INSEE (version au 1<sup>er</sup> janvier 2024). Les sept catégories de cette grille sont :

- Rural à habitat très dispersé
- Rural à habitat dispersé
- Bourgs ruraux
- Petites villes
- Ceintures urbaines
- Centres urbains intermédiaires
- Grands centres urbains

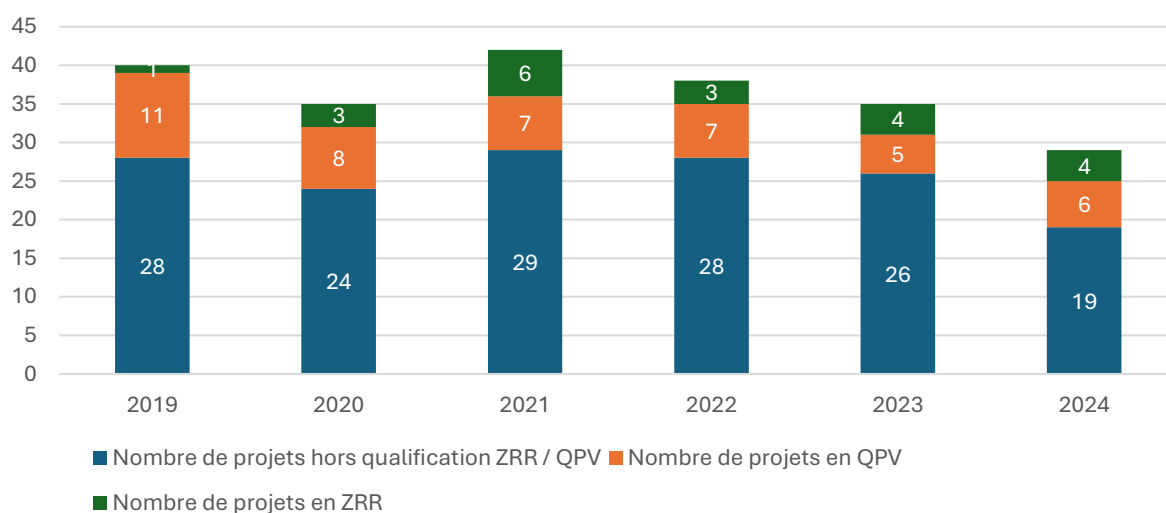
Pour une meilleure lisibilité des données, les communes de réalisation du projet relevant des trois premières catégories ont été regroupées en « rural » et les communes relevant quatre dernières catégories ont été groupées en « urbain ».

## Répartition des projets par implantation territoriale



La répartition territoriale des projets présentés aux différentes éditions d'InnovJeunes permet d'identifier que des territoires fléchés sur des enjeux particuliers (QPV, ZRR / FRR) sont également représentés lors de chaque édition du concours. Parmi les 219 projets soumis par les Caf sur l'ensemble des éditions d'InnovJeunes, 44 d'entre eux étaient réalisés sur un territoire QPV ou par des jeunes résidants en QPV. Dans le milieu rural, un total de 25 projets ont pris place sur un territoire fléché ZRR / FRR.

## Répartition des projets InnovJeunes par type de territoire (éditions 2019 - 2024)



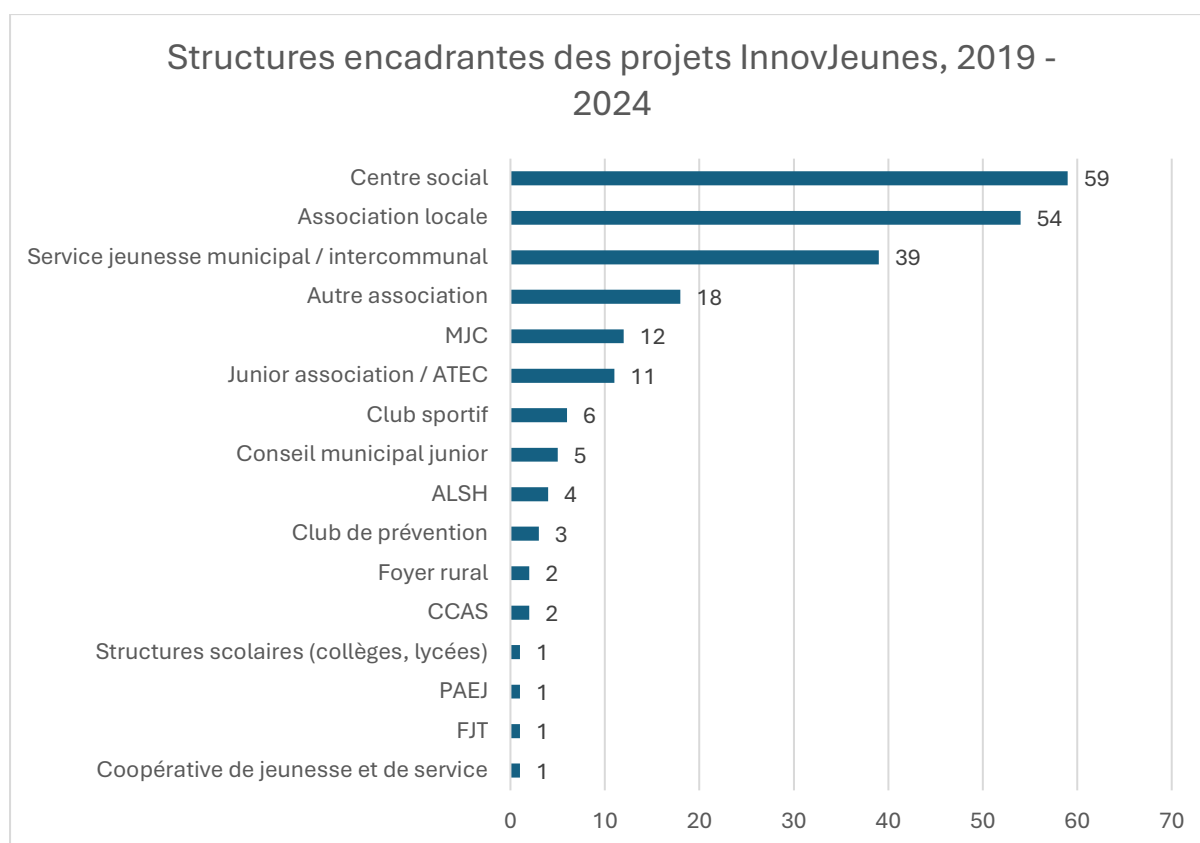
Les proportions de projets inscrits dans une zone géographique spécifique (QPV ou ZRR / FRR) sont à nuancer : la caractéristique du territoire de déploiement du projet n'est pas demandée au Caf dans le Sphinx de candidature au concours. Certains référents Caf incluent dans la description du projet les caractéristiques du territoire de mise en œuvre, ce qui permet d'obtenir de premières données statistiques sans pouvoir les consolider.

Une meilleure connaissance du territoire d'implantation du projet pourrait constituer deux avantages :

- Une donnée supplémentaire permettant d'alimenter le suivi-évaluation du concours
- Un outil de valorisation qui permet si besoin une mise en lumière des caractéristiques particulières d'un projet et une meilleure appréciation de l'impact du projet sur le territoire de déploiement.

➤ **Des structures encadrantes variées**

Parmi les structures accompagnant les projets candidats, les centres sociaux et les associations locales sont les plus représentés. Le panel de structures engagées dans le concours reflète la diversité des porteurs de projets soutenus par les Caf dans le cadre de leur politique jeunesse (services municipaux ou intercommunaux de jeunesse, accueils de loisirs sans hébergement, Junior association, Mjc, Cjs, etc...).

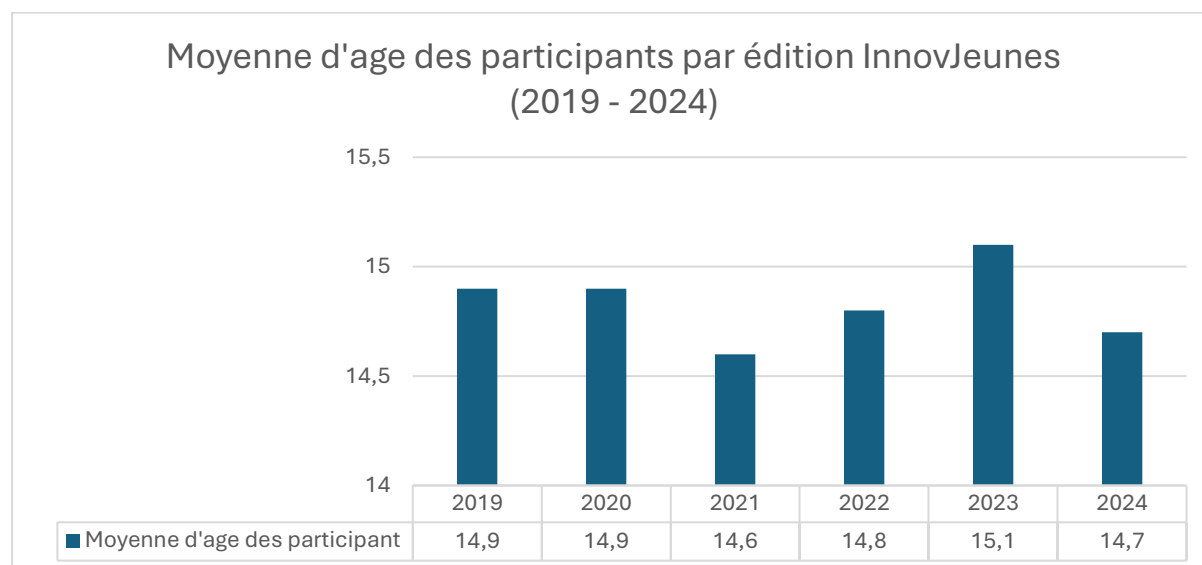


Les autres associations relèvent principalement de branches locales d'associations ou groupement nationaux : Familles Rurales, points Infos Jeunes, antennes de la Ligue, Francas, Unis-Cités.

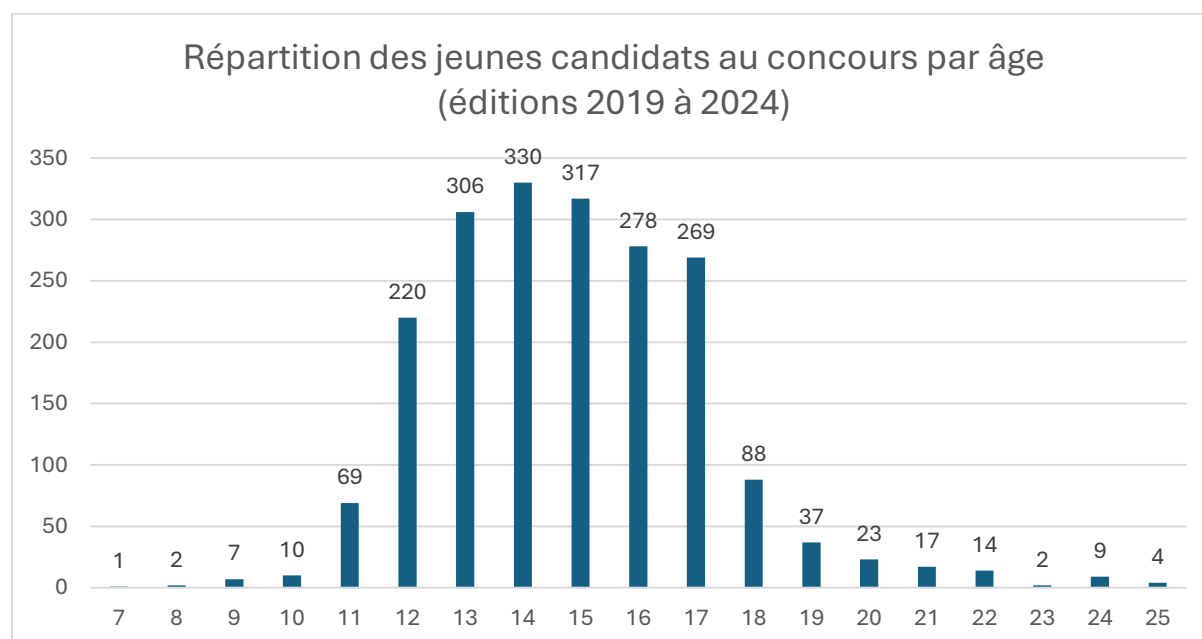
➤ **Une majorité de jeunes adolescents**

La moyenne d'âge des jeunes participants sur l'ensemble des éditions du concours est de 14,8 ans : cette moyenne est relativement stable entre toutes les éditions du concours. Les participants de l'édition 2023 d'InnovJeunes constituent la moyenne de participants les plus

âgés (15,1 ans). L'édition 2021 a observé au contraire la moyenne la plus jeune parmi les participants au concours (14,6 ans).

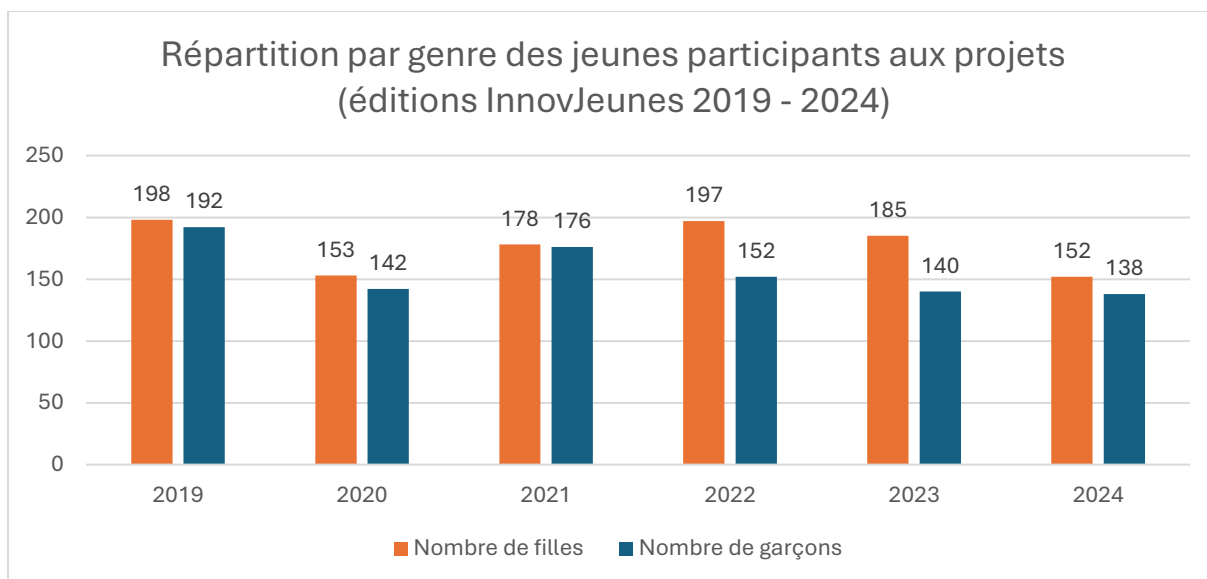


La majorité des jeunes candidats étaient âgés de 12 à 17 ans (85,9 %). 3,4 % des jeunes s'étant portés candidats étaient âgés de 11 ans. 9,7 % des jeunes avaient 18 ans ou plus, les candidats les plus âgés ayant 25 ans au moment de leur implication dans le projet. Le candidat le plus jeune était âgé de 7 ans au moment de la réalisation du projet.

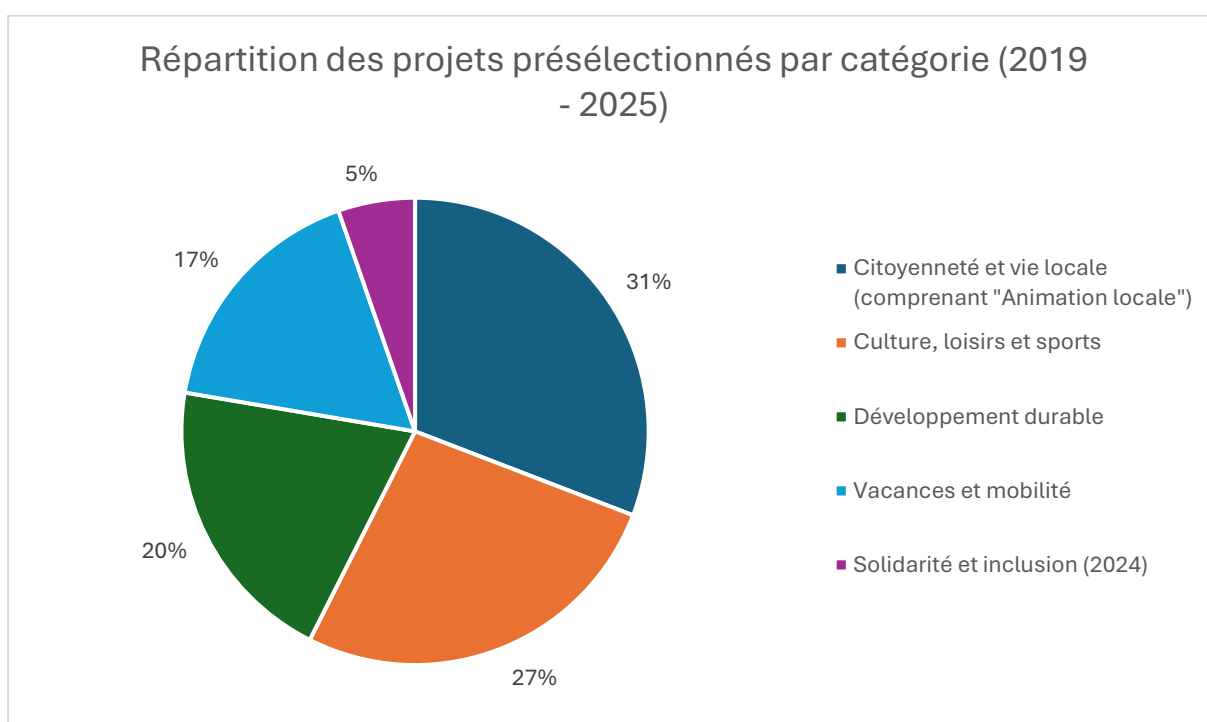


### ➤ **Un équilibre filles-garçons respecté**

Parmi les jeunes candidats ayant participé aux six éditions du concours, 53 % étaient des filles. La parité filles / garçons reste relativement stable sur l'ensemble des éditions du concours, avec une participation légèrement moins élevée pour les jeunes garçons.



#### ➤ **Thématiques des projets présélectionnés**



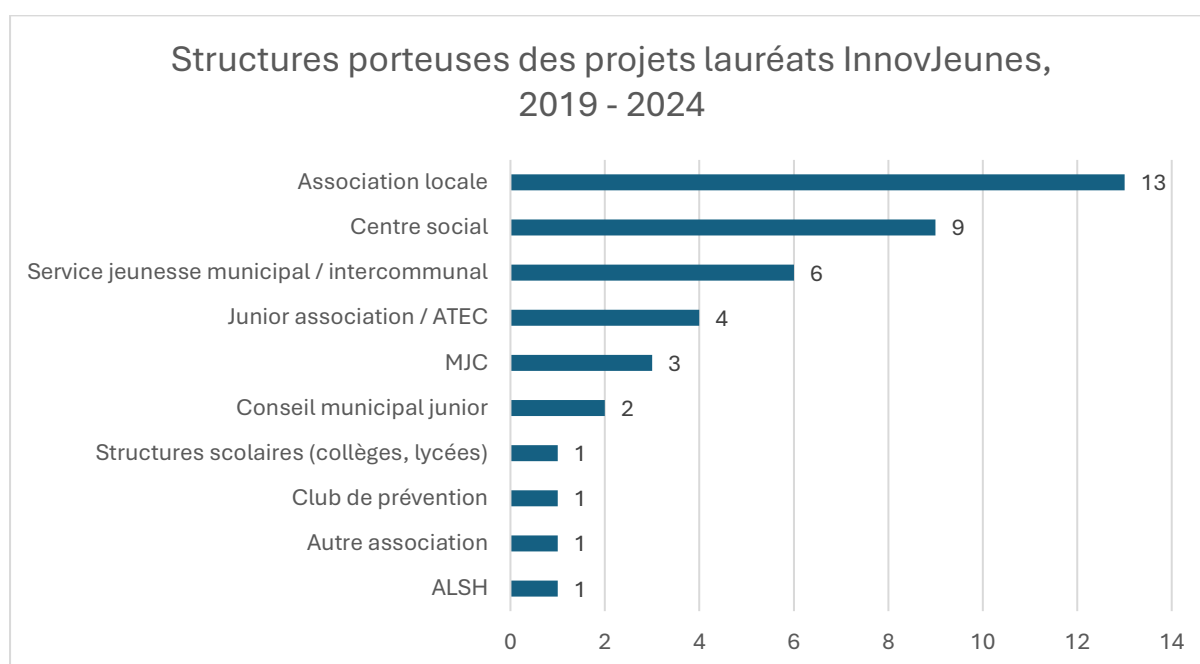
Sur l'ensemble des 94 projets présélectionnés pour les éditions du concours, 29 d'entre eux ont été identifiés comme relevant de la catégorie « Citoyenneté et vie locale » renommée « Animation locale » lors de l'édition 2024. Il s'agit de la catégorie qui regroupe le plus grand nombre de projet, suivi par « Culture, loisirs et sports » (25 projets), « Développement durable » (19 projets), « Vacances et mobilité » (16 projets). La catégorie « Solidarité et inclusion » ayant été créée au moment de l'édition 2024 en remplacement du prix « Vacances et mobilité », elle ne comporte que 5 projets présélectionnés.

#### IV. CARACTÉRISTIQUES DES PROJETS LAURÉATS SUR L'ENSEMBLE DES ÉDITIONS DU CONCOURS

##### ➤ *Caractéristique des projets et structures porteuses*

Parmi les 41 projets primés entre 2019 et 2024, 59% d'entre eux représentaient le milieu urbain (contre 41% en milieu rural). 6 projets primés avaient été réalisés en QPV ou par des jeunes résidents de QPV. 5 projets ont été portés dans des territoires fléchés ZRR / FRR.

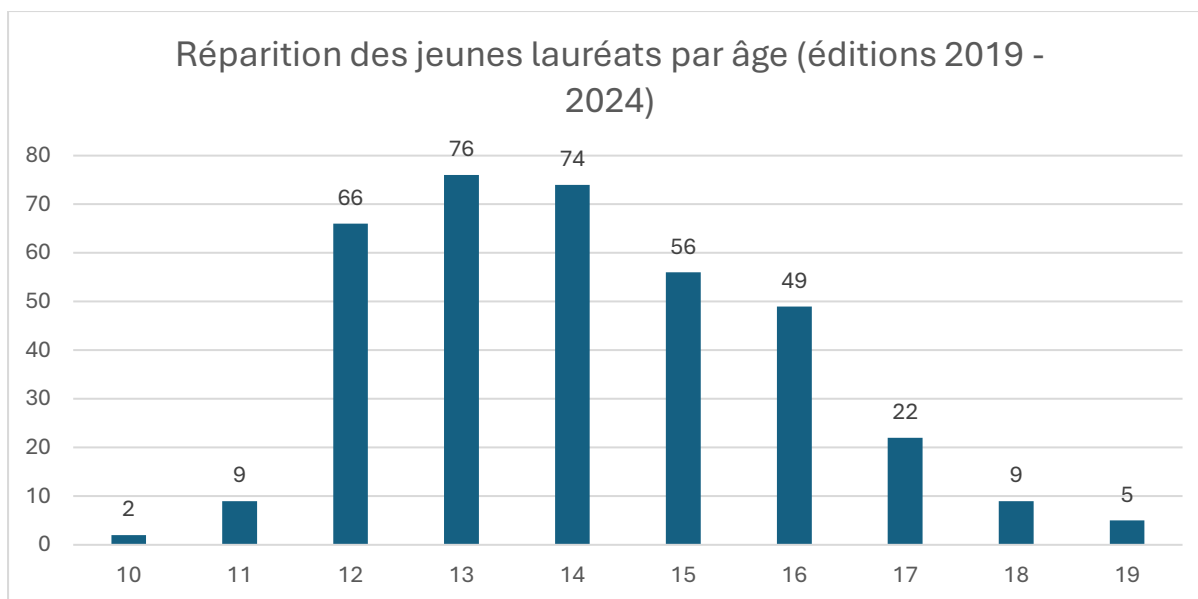
Tout comme pour la répartition QPV / ZRR des projets candidats aux différentes éditions du concours, la caractéristique du territoire de déploiement du projet n'est pas explicitement demandée aux lauréats. Certaines Caf mentionnent les spécificités territoriales du projet dans sa présentation, sans qu'il n'y ait de question Sphinx spécifiquement fléchée sur ce thème.



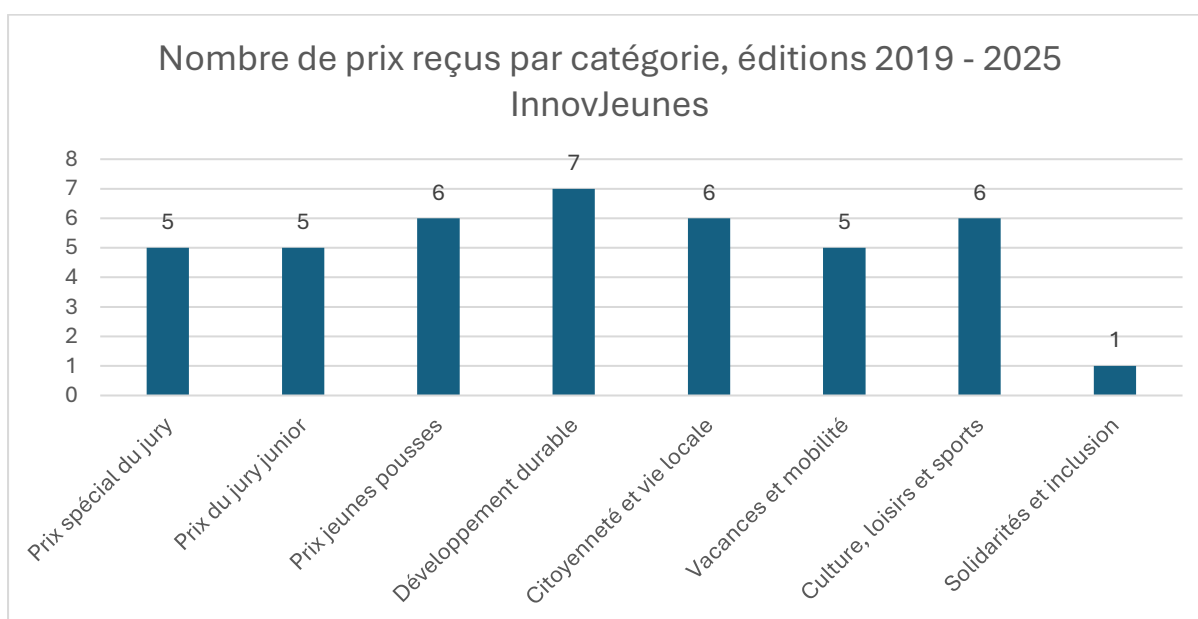
Les structures porteuses des projets lauréats sont en majorité des associations locales, suivies par des centres sociaux et des services municipaux ou intercommunaux de jeunesse. Les proportions observées pour les structures porteuses de projets lauréats sont semblables à celles des structures porteuses de l'ensemble des projets soumis dans le cadre de toutes les éditions du concours.

##### ➤ *Caractéristiques des jeunes lauréats InnovJeunes*

Les six éditions du concours ont permis de primer 372 jeunes pour leur engagement dans leur projet. La moyenne d'âge des lauréats est de 14,3 ans. Les candidats les plus jeunes étaient âgés de 10 ans au moment de la réalisation du projet, et les plus âgés avaient 19 ans.



➤ **Répartition des projets lauréats par catégorie de prix**



Sur l'ensemble des six éditions du concours, la catégorie « développement durable » est celle qui a fait l'objet du plus grand nombre de prix décernés. Cela constitue une différence par rapport au nombre de projets présélectionnés, qui relèvent pour la majorité de la catégorie « Citoyenneté et vie locale »<sup>10</sup>. La catégorie « solidarités et inclusion » est la moins primée, du fait de sa création lors de l'édition 2024 d'InnovJeunes. Le jury junior ayant été mis en place seulement à partir de 2020, celui-ci a donc remis moins de prix que le jury national. Enfin, les prix spéciaux du jury sont décernés presque aussi fréquemment que les autres prix, ce qui peut être lu comme des réticences du jury à départager des projets tous aussi remarquables par leur qualité, leur originalité et leur aboutissement.

<sup>10</sup> Cette catégorie a été renommée « animation locale » pour l'édition 2024 du concours. Le projet lauréat de cette nouvelle catégorie a été intégré dans les statistiques sous l'ancienne appellation.

## Propositions de mise en œuvre pour la campagne à venir (InnovJeunes 2025)

| Recommandation édition 2025                                                                                                                                                       | Mise en pratique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Elargir la tranche d'âge des participants : proposer une catégorie de prix ouverte aux 18 – 25 ans</b></p>                                                                  | <p>Afin d'éviter une concurrence des 18-25 ans avec les projets portés par des plus jeunes (adolescents entre 12 et 17 ans), cette catégorie peut faire l'objet d'un processus de sélection et d'un prix distinct, avec la participation du CafLab.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lors du processus de pré-sélection des projets (réalisé en interne Cnaf), les projets soumis par des jeunes entre 18 et 25 ans sont extraits de la liste des candidats et font l'objet d'un processus de présélection distinct, en collaboration avec le CafLab.</li> <li>2. Quatre à cinq projets sont présélectionnés pour cette catégorie, et font l'objet d'un examen par le jury national qui retient un seul projet lauréat.</li> <li>3. Le projet lauréat bénéficie en récompense du soutien logistique et financier du CafLab pour développer ou adapter son projet à une échelle interdépartementale, régionale voir nationale.</li> </ol> |
| <p><b>Adapter le calendrier du concours pour permettre un meilleur délai de soumission des projets ainsi qu'une participation renforcée des lauréats à la remise des prix</b></p> | <p>La campagne 2025 peut permettre d'expérimenter un nouveau découpage temporel des étapes du concours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Etablir une date limite de soumission des projets en janvier <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les Caf ayant mis en place des comités de sélection des projets en fin d'année civile pourront présenter des projets au concours</li> </ul> </li> <li>➔ Organiser les délibérations du jury au printemps [mars / avril] <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Permet de garder un temps suffisant pour le processus de présélection, l'information aux Caf des projets non-retenus et à celles aux projets présélectionnés.</li> </ul> </li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                      |

|                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                              | <p>→ Organiser la cérémonie de remise des prix au plus tard en septembre hors période d'examens scolaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Permet à la majorité des lauréats du concours de se déplacer sur Paris pour participer en présentiel à la remise des prix. La remise des prix en mai / juin pose chaque année une difficulté pour les jeunes en période d'examens ou d'examens blancs.</li> </ul> <p><b>Ce calendrier est indiqué aux Caf dans l'IT du concours.</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p><b>Disposer d'un contact partenaire direct pour l'organisation de la remise des prix du concours et la venue des jeunes sur Paris</b></p> | <p>La structure partenaire ayant accompagner les jeunes dans leur projet est souvent le premier interlocuteur avec les principaux concernés du concours : les jeunes et indirectement leurs parents.</p> <p>Dans le système de communication actuel, la Cnaf contacte les Caf des projets lauréats, qui ont ensuite la charge de faire redescendre les informations vers le partenaire, puis de les faire remonter à la Cnaf. Ce mode de communication engendre une charge supplémentaire pour les Caf et un allongement des délais de transmission des informations aux jeunes.</p> <p>La Cnaf peut intégrer une question au Sphinx permettant de renseigner le contact de la structure partenaire.</p> <p>Les structures partenaires ayant accompagnée un projet lauréat sont ensuite contactées directement par la Cnaf pour organiser la venue sur Paris et la participation à la remise des prix. La Caf est mise en copie des échanges pour suivi et information.</p> |